

DECISION SUR LA DATE ET LE LIEU DE LA 11^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE

La Conférence :

1. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT** l'offre de la République arabe d'Egypte pour abriter la 11^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine à Sharm El Sheikh en juin/juillet 2008 ;
2. **DEMANDE** à la Commission de mener à cet effet les consultations nécessaires avec la République arabe d'Egypte afin de fixer les dates exactes de la Conférence et d'en informer les États membres aussitôt que possible.



2007

Decision on the date and venue of the 11th ordinary Session of the assembly of the African Union The Assembly:

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1042>

Downloaded from African Union Common Repository